

## COMMUNIQUÉ

### DÉPÔT DU BUDGET 2014 LE CONSEIL MUNICIPAL ANNONCE UN GEL DE TAXES

**Baie-Comeau, le 16 décembre 2013.** – Le conseil municipal a adopté le budget 2014 en annonçant un gel de taxes pour les contribuables. « Pour ce budget charnière, nous avons atteint notre objectif de ne pas alourdir le fardeau fiscal, et ce, autant pour les citoyens, les commerçants que les grandes entreprises », a déclaré le maire de Baie-Comeau, monsieur Claude Martel.

Les prévisions budgétaires s'élèvent à 66,5 M\$, soit 3,4 M\$ de moins qu'en 2013. Pour ce qui est des revenus, cette baisse s'explique principalement par l'impact des contestations d'évaluation à la suite du dépôt du rôle de 2013, la vente du barrage McCormick ainsi que par la nouvelle application de la TVQ.

Afin d'équilibrer le budget, la Ville de Baie-Comeau a dû se serrer la ceinture. « Les efforts de chacun des services de l'appareil municipal ont permis de réduire les dépenses d'opération de 2 %. Nous avons réalisé ce tour de force tout en intégrant au budget le règlement d'emprunt des dépenses de fonctionnement du Service des travaux publics », a annoncé monsieur Martel.

La Ville de Baie-Comeau entreprend également un contrôle de son endettement. Déjà en 2014, le remboursement de la dette sera moins élevé de 1,1 M\$ comparativement à 2013. « Les investissements ont été considérablement ralentis en 2013 et nous avons pris la décision que le seul projet prioritaire des prochaines années serait, pour l'instant, la mise aux normes de l'eau potable. Nous nous attaquons à l'endettement à long terme dès maintenant », a conclu le maire.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur  
Service des communications et du service à la clientèle  
418 296-8142